



Traité Erouvin

Michna 1 - Chapitre 9

כל גגות העיר רשות אחת,
בלבד שלא יהיה גג גבוה עשרה או במוע עשרה.
דברי רבי מאיר.
וחכמים אומרים:
כל אקד ואקד רשות בפני עצמו.

רבי שמעון אומר:
אקד בגגות ואקד הפתכות ואקד פקריפות,
[רשות אחת] לכלי ששבתו בתוכה,
אבל לא לכלי ששבתו בתוך הבית.

Tous les toits d'une ville forment un seul domaine, à condition qu'il n'y ait pas un toit qui soit plus haut de 10 paumes ou plus bas de 10 paumes [qu'un autre auquel il serait juxtaposé] ; telles sont les paroles de Rabbi Méir.

Les Sages disent que chacun des toits, des cours ou des entrepôts découverts, ils forment [tous] un seul domaine en ce qui concerne les objets qui s'y trouvaient [depuis l'entrée de Chabbath], mais pas en ce qui concerne ceux qui se trouvaient à la maison [à ce moment-là].



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions